

Veille de l'Observatoire

numéro VIII (octobre 2004)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes (questions d'intersectorialité).

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec field.ann-marie@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Rapport sur l'immigration au Canada
2. Loi antiterroriste: un bilan
3. Lutte contre la torture: rôle du Canada
4. La frontière canado-américaine et la sécurité
5. Quand les enfants sont victimes: Rapport final de la Commission Vérité et Réconciliation en Sierra Léone
6. Convention sur la protection des travailleurs migrants: réticences des États face à la ratification
7. Politiques canadiennes pour les réfugiés: quelques problèmes
8. Regard sur les enjeux de l'immigration illégale en Europe
9. Réparation pour les Afro-descendants: suivi de Durban

1) GOUVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Rapport sur l'immigration au Canada

Le *Rapport annuel sur l'immigration* déposé le 28 octobre 2004 au Parlement par la ministre de la **Citoyenneté et de l'Immigration**, l'Hon. Judy Sgro, décrit les activités entreprises par le Ministère en 2003 pour attirer des immigrants. Le Rapport comprend également le plan du Gouvernement en matière d'immigration pour 2005, un plan qui contribuera, selon la ministre, à la croissance économique du Canada. Le Rapport mentionne que le Canada a atteint pour une quatrième année consécutive les niveaux d'immigration prévus. Voir:

<http://www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2004.html>

2. Loi antiterroriste: un bilan

Le rapport annuel du Procureur général du Canada sur la *Loi antiterroriste* a été déposé au Parlement le 21 octobre 2004. Le **Procureur général** doit présenter un rapport annuel sur deux dispositions de la Loi: les audiences d'investigation et l'engagement assorti de conditions. Ni l'une ni l'autre de ces mesures n'ont été utilisées au cours de la période couverte par ce rapport. Le secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Justice et procureur général du Canada a affirmé lors du dépôt du rapport que «le gouvernement prend des mesures opportunes contre la menace du terrorisme tout en assurant le maintien des droits et libertés». Voir:

http://www.canada.justice.gc.ca/fr/terrorism/annualreport_2002-2003.html et

http://canada.justice.gc.ca/fr/news/nr/2004/doc_31266.html

3. Lutte contre la torture: rôle du Canada

Dans le cadre de la **Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumain ou dégradants (CCVT)**, le Canada a présenté son cinquième rapport à l'ONU. Ce rapport, disponible depuis le 25 octobre 2004, englobe la période allant de mai 2000 à juillet 2004. Il traduit les principaux changements qui ont été apportés aux politiques, lois et programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux, depuis la présentation du quatrième rapport du Canada aux termes de la Convention. Le rapport souligne que «bien que la CCVT a reconnu le rôle de leader que joue le Canada au premier rang de la campagne globale contre l'impunité accordées aux tortionnaires et autres auteurs de crimes internationaux, il demeure quand même préoccupé concernant la conformité du Canada à la Convention».

Voir: http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/docs/torture/index_f.cfm

4. La frontière canado-américaine et la sécurité

Le 22 octobre 2004 lors du **Forum annuel sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis**, un ensemble de solutions à des problèmes communs de criminalité transfrontalière ont été proposées. Ce Forum gère les aspects d'application de la loi qui découle de la Déclaration sur la frontière intelligente de 2001.

Parmi les mesures annoncées lors de ce Forum : un renforcement du partage de renseignements aux frontières, la publication de l'Évaluation 2004 de la menace liée à la drogue à la frontière canado-américaine, des nouvelles mesures pour freiner le trafic d'armes à feu. De plus, une évaluation conjointe de la menace sur le vol d'identité sera entreprise. Voir:

http://www.psepc-sppcc.gc.ca/publications/news/20041022_f.asp#forum

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

5. Quand les enfants sont victimes: Rapport final de la Commission Vérité et Réconciliation en Sierra Leone

Le 27 octobre 2004, l'ONU a tenu une réunion solennelle pour marquer la publication du Rapport Final de la **Commission Vérité et Réconciliation en Sierra Leone** (CVR). Ce rapport fournira à la Sierra Leone un récit détaillé de l'histoire du pays, mettant en lumière la terrible guerre civile des années 1990, de même qu'une analyse de ses multiples dimensions politique, économique et sociale, dans le but de permettre la compréhension des causes du conflit, ainsi que des conclusions et des recommandations. Voir: <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2004/ECOSOC6140.doc.htm>

Vu les enfants ont été visés de façon systématique durant ce conflit, ils ont été impliqués dans toutes les étapes de la préparation du Rapport. De plus, la Commission a préparé, avec l'appui de l'**UNICEF**, une version du rapport à leur intention, ce qui constitue une première. Le rapport inclut un plan d'action pour les enfants. Pour informations, voir:

http://www.unicef.org/infobycountry/sierraleone_23937.html.

Pour le rapport complet, voir: <http://www.unicef.org/infobycountry/files/TRCCF9SeptFINAL.pdf>

6. Convention sur la protection des travailleurs migrants: réticences des États face à la ratification

La **Commission mondiale sur les migrations internationales** a été lancée par le Secrétaire général des Nations unies et les gouvernements de certains pays le 9 Décembre 2003 à Genève. Son mandat est de mettre l'immigration internationale à l'ordre du jour des politiques internationales, d'analyser les écarts entre les approches actuelles de l'immigration et leurs liens avec le contexte général de la globalisation. Son dernier rapport, publié en octobre 2004, *Migration, Human Rights and the United Nations: an Investigation Into the Low Ratification Record of the UN Migrant Workers Convention* explique le bas taux de ratification de la Convention des nations Unies sur la protection des travailleurs migrants. Voir:

<http://www.gcim.org/gmp/Global%20Migration%20Perspectives%20No%203.pdf>

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES

7. Politiques canadiennes pour les réfugiés: quelques problèmes identifiés

Le **Conseil canadien pour les réfugiés** (CCR), lors de sa rencontre avec la Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et des députés à Ottawa, a fait la demande au Parlement de résoudre trois problèmes qu'il juge accablants dans les politiques canadiennes pour les réfugiés: les lenteurs dans le parrainage collectif des réfugiés, la séparation prolongée des familles de réfugiés, la non mise en application de la Section d'appel pour les revendicateurs déboutés. Le CCR soutient que ces problèmes «font souffrir inutilement de milliers de réfugiés et créent des situation d'injustice». Voir: <http://www.web.net/~ccr/3questions.pdf>

Ceci fait suite à un rapport publié le 14 octobre 2004 par le Conseil canadien pour les réfugiés sur les lenteurs du programme de parrainage des réfugiés. Voir: <http://www.web.net/~ccr/parrainpriv.html>

INTERNATIONALES

8. Regard sur les enjeux de l'immigration illégale en Europe

Plusieurs initiatives sont en branle sur ce front en Europe. D'une part, l'**Union Européenne** se prononcera sous peu sur la création de Centres de traitement des demandes d'asile au-delà des frontières européennes. Il s'agit d'une initiative qui permettrait d'établir des camps dans des pays jouxtant l'Union Européenne, vers lesquels seraient envoyés tous les étrangers qui tentent d'accéder le territoire européen. Cette démarche inquiète plusieurs ONG et organismes qui travaillent dans ce milieu. Voir: http://www.fidh.org/article.php3?id_article=1987

Par ailleurs, en **Espagne**, dans le but de freiner le marché florissant du travail illégal, le gouvernement veut faciliter aux immigrés illégaux l'obtention des permis de séjour. Le but de ce changement est de mettre fin à l'immigration illégale et au travail au noir, tout en permettant au gouvernement de récolter des impôts supplémentaires. La loi sera changée pour le nouvel an 2005. De plus, l'Espagne essaie de renforcer les contrôles aux frontières et de faciliter l'expulsion des immigrants illégaux. L'Espagne a une responsabilité face à l'Europe, puisqu'il est estimé que 23% des immigrants illégaux en Europe rentrent par l'Espagne. Voir:

[http://www.icare.to/news.html#IMMIGRATION:%20ZAPATERO'S%20GAMBLE\(Spain\)](http://www.icare.to/news.html#IMMIGRATION:%20ZAPATERO'S%20GAMBLE(Spain))

La **Medical Foundation for the Care of Victims of Torture**, dans un rapport publié en octobre 2004, révèle que des demandeurs d'asile ayant essuyé des refus auprès des services britanniques ont été soumis à des actes de violences au moment de leur détention. *Harm on Removal: Excessive Force against Failed Asylum Seekers* documente l'utilisation de force dans plusieurs cas. Le rapport examine le contexte juridique et fait des recommandations afin d'éviter ces abus dans le futur. Voir: <http://www.statewatch.org/news/2004/oct/Harm-on-Removal.pdf>

Les questions d'immigration illégale, traitement des nouveaux-arrivants, expulsions, etc. font l'objet d'un dossier dans le dernier numéro de la revue **Plein Droit** préparé par le **GISTI**, une association spécialisée dans le droit des étrangers. Voir: <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/62/index.html>

9. Réparation pour les Afro-descendants: suivi de Durban

Plus de 200 délégués représentant 25 pays se sont réunis du 1 au 6 octobre 2004 pour la deuxième conférence du **Global Afrikan Congress**. Ce groupe, qui fut créé suite à la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001, est un mouvement international qui milite pour faire avancer le dossier des réparations pour les Afro-descendants. Lors de la dernière conférence tenue à Surinam, les délégués ont dit vouloir unir leurs efforts pour exiger des réparations de la part des compagnies et États qui étaient impliqués dans l'esclavage. Voir: <http://ap.tbo.com/ap/breaking/MGBFX9F400E.html>. Pour des informations sur le Global Afrikan Congress, voir: <http://www.globalafrikancongress.com/home.htm>

Cette veille à été compilée par Brice Davakan (assistant de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquez avec Ann-Marie Field.
field.ann-marie@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318#